

MENTIONS LEGALES

([loi pour la confiance dans l'économie numérique](#) (LCEN) de juin 2004.)

Titulaire du site internet www.lamontjoie45.fr

Association LA MONTJOIE ST DENIS

Création le 16/02/1934- SIREN : 328 945 852 - SIRET : 328 945 852 00015 - APE : 9312Z (activités de club de sport)

N°d'agrément jeunesse et sport : 45-05-109-JEP

Déclaration en préfecture : 16/02/1934 n° W452000569

N° affiliation FSCF : 56 27 14 - N° affiliation FFBB : 08 45 078 - N° affiliation FNTCA : 45/0910 - N° adhérent CosmOS : 4273

Adresse postale : 89 rue des Écoles, 45560 ST DENIS EN VAL

Adresse siège social : adresse du président de l'association, en activité, au moment de la diffusion de la refonte du site en 10/2011 chez AMEN: M. CHARTIER Dominique, 486 rue de Bransles, 45560 ST DENIS EN VAL

Directeur de la Publication : le président de l'association en cours de mandat, M. Dominique CHARTIER en 10/2011

Pas de téléphone ni de fax.

Construcction et refonte du site existant www.lamontjoie45.fr

Entreprise A.I.D ET VOUS

Didier DERON – 289 rue du rayon d'Or, 45560 ST DENIS EN VAL

SIRET : 50817046100018

Hébergement du site internet : www.lamontjoie45.fr

Société Amen :

Adresse postale : AMEN SASU, 12-14, Rond Point des Champs Elysées 75008 Paris

RCS Paris: 421 527 797 000 11 - Société au capital social de 37 000 €

Directeur de la publication: Claudio Corbetta

Téléphone: Le Service Client et le Service Commercial sont joignables du Lundi au Vendredi de 9h à 19h au 0892 55 66 77 (0,34 euros la minute).

E mail: Vous pouvez nous contacter via la rubrique « Contactez-nous » du site Amen. Pour le support, veuillez remplir le formulaire présent dans la partie « Assistance » de votre Espace Client.

Mentions légales supplémentaires :

Extrait de <http://www.les-pieds-dans-la-toile.fr/2009/04/les-obligations-legales-dun-site-internet/>

Le site Internet www.lamontjoie45.fr ne propose pas une inscription à une lettre d'information électronique *ou newsletter*, donc les Internautees ne sont pas informés de toute utilisation prévue ou prévisible de leur données, pouvoir s'opposer à une cession à un tiers et pouvoir se désinscrire à volonté (CNIL).

Respectez le Code de la Propriété Intellectuelle

Dès qu'il y a création, il y a propriété. [Le code de la propriété intellectuelle](#) s'applique à toutes les formes de création de l'esprit tels que les photos, les articles, les illustrations ...

Si vous souhaitez utiliser des contenus qui ne vous appartiennent pas, demandez l'autorisation à l'auteur et/ou acquittez vous des droits d'auteur et droits voisins correspondants.

Pour toute création, les droits sont cédés pour une utilisation précisée au départ. Pour une nouvelle utilisation, par exemple sur un autre support, il vous faudra faire une nouvelle demande.

Vous pouvez cependant avoir recours à des contenus libres. Il s'agit de créations protégées par le droit d'auteur, mais librement diffusées par la volonté de leurs auteurs.

Plus d'infos : textes et jurisprudences sur [le site « Code Celog »](#)

Respectez le droit à l'image

Toute personne, quelque soit sa notoriété, dispose d'un droit exclusif sur son image et sur l'utilisation qui en est faite. Elle peut donc s'opposer à sa reproduction et à sa diffusion.

Parce que l'image d'une personne est une donnée à caractère personnel, les principes de la loi "informatique et libertés" s'appliquent. La diffusion à partir d'un site web, par exemple, de l'image ou de la vidéo d'une personne doit se faire dans le respect des principes protecteurs de la loi du 6 janvier 1978 modifiée. Ces principes rejoignent les garanties issues du droit à l'image. ([CNIL](#))

Respecter la loi

Vos obligations ne s'arrêtent pas là. La loi française sanctionne également :

- La contrefaçon de marque
- La provocation des mineurs à commettre des actes illicites ou dangereux
- La provocation aux crimes et délits
- La provocation au suicide
- La provocation à la discrimination, à la haine raciale, à la violence, l'apologie de certains crimes (meurtres, crime de guerre, crime contre l'humanité)
- Les insultes et la diffamation

Il vous appartient de bannir ses éléments de votre site Web, aussi bien dans vos textes, photos, vidéos, etc. que dans les commentaires postés par vos visiteurs.